



# L'équipement commercial de plus de 300m<sup>2</sup> dans la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne

## SOMMAIRE

<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
1.1. Méthodologie .....	1
... document qui repose sur notre fichier consulaire, sur des relevés fait sur le terrain ainsi que sur la base de données acquise auprès du spécialiste Libre Service Actualités 2017 (LSA) ...	
... malgré le seuil ramené à 1 000 m <sup>2</sup> en 2008 pour obtenir une autorisation d'exploitation commerciale, nous avons conservé le niveau des 300 m <sup>2</sup> et plus pour la surface de vente. En effet bon nombre de petites surfaces comptent moins de ....	
1.2. Exploitation .....	2
1.3. Données de cadrage .....	2
<b>2. L'EQUIPEMENT COMMERCIAL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS-EN-CHAMPAGNE</b> .....	<b>5</b>
2.1. Nombre de magasins et plancher commercial .....	5
2.2. Répartition des surfaces de vente, nombre de magasins (en %) et salariés par catégorie de produits .....	5
2.3. Poids des effectifs salariés par catégorie .....	7
2.4. Les densités commerciales par catégorie de produits .....	7
<b>3. LE POIDS DES DIFFERENTS PÔLES COMMERCIAUX</b> .....	<b>11</b>
3.1 Nombre de magasins, surface de vente et effectifs par pôle commercial .....	12
<b>4. EVOLUTION DU PLANCHER COMMERCIAL DEPUIS 2006</b> .....	<b>17</b>
<b>4. LES PROJETS VALIDES PAR LA CDAC<sup>1</sup> DEPUIS 2007</b> .....	<b>19</b>
<b>5. ANNEXE</b> .....	<b>21</b>

**Contact** : CCI MARNE EN CHAMPAGNE - Analyse économique & Data  
Catherine HUGUET - 03 26 50 62 43 - catherine.huguet@marne.cci.fr

<sup>1</sup> Commission Départementale d'Aménagement Commerciale